

Romains et les Grecs avaient coutume de suspendre de même quelque partie de leurs vêtements, des bandelettes, des anneaux aux arbres sacrés qui entouraient leurs temples.

Combien d'autres pratiques de dévotion, particulières à certains lieux, retracent en tout ou en partie les pratiques payennes de nos pères ! Si l'on examinait sérieusement le premier établissement de la fête de l'Ane et de celle des Foux, si célèbres dans les annales et les coutumes du moyen âge, on y verrait assurément une origine payenne, comme on l'y a trouvée dans nos mascarades et dans les feux de la Saint-Jean (1).

Voilà donc comme l'Église a conservé les traditions antiques. Les amateurs de ces traditions trouveront donc dans ses chroniques, ses monuments, ses usages des documents

(1) En outre, combien l'histoire ecclésiastique est utile à ceux qui écrivent l'histoire civile des États et des Empires ! Ces deux sortes d'histoires, mêlées si souvent, surtout dans le moyen-âge, par la confusion des intérêts, par les prétentions réciproques des deux puissances, s'expliquent, s'éclaircissent souvent l'une par l'autre. Combien d'emprunts les historiens ne sont-ils pas obligés de faire aux chroniques de nos évêchés, de nos conciles, de nos abbayes ? Que souvent ils sont obligés de citer nos anciens auteurs, Eusèbe, Isidore de Séville et autres, et pour la France, Sidoine Apollinaire et notre vieux Grégoire de Tours.

Citons un autre service que l'Église a rendu à l'histoire et à la géographie ancienne, en conservant, dans la démarcation de ses diocèses et de ses métropoles, la démarcation des provinces et des cités de l'Empire romain, démarcation que la vicissitude des temps, l'établissement d'empires nouveaux, l'envahissement des peuples du Nord avaient fait disparaître depuis longtemps. Ainsi, en France, nos métropoles et nos diocèses, surtout avant le pape Jean XXII qui établit tant de nouveaux évêchés dans le Midi, représentaient les dix-sept provinces et les cités établies par les Romains. Ainsi Lyon, métropole sous les Empereurs des quatre provinces lyonnaises, était devenue métropole ecclésiastique des archevêchés de Sens, de Rouen, de Tours et de leurs vastes circonscriptions, représentant les Lyonnaises seconde, troisième et quatrième. Il n'est pas jusqu'aux archiprêtres dans lesquels nos diocèses étaient partagés avant 1789, qui ne représentassent souvent dans leurs limites chacun un *Pagus* ou un *Ager*, soit romain, soit du moyen-âge.

Oublierai-je en terminant un autre service éminent que l'Église a rendu à l'antiquité ? Qui ne sait que ce sont les moines et les cénobites qui, occupant leurs laborieux loisirs à copier les ouvrages des écrivains de Rome et d'Athènes, ont conservé à l'admiration des siècles modernes la plupart des œuvres de génie des beaux siècles de Périclès et d'Auguste ?